DLP 29 - 8 - 88036350

23 Septembre 1982 N° de série continue 3 Bulletin n° 3

COLZA

INFORMATION S.P.V. - C.E.T.I.O.M. - F.R.C.A.R.A.

GROSSES ALTISES



Le vol a commencé depuis le 9 Septembre et son intensité est supérieure à celle de l'an dernier.

- Dans les parcelles semées fin août, les plantes ont déjà atteint le stade 2 feuilles et les morsures des insectes ne sont donc plus à craindre. Dans les jours à venir et jusqu'au stade 3 ou 4 feuilles, si une forte présence de grosses altises était toutefois constatée, un traitement par pulvérisation pourrait être envisagé dans l'objectif de réduire les pontes et donc les attaques de larves.
- Dans les parcelles qui n'ont pas encore atteint le stade 2 feuilles, il faut être vigilant si une désinfection du sol n'a pas été réalisée. Nous rappelons que le traitement des semences au MESUROL ne protège les plantules que jusqu'à la levée.

> Une surveillance de l'évolution du nombre de morsure est donc nécessaire : Traitez si plus de 1 plante sur 4 présente au moins une morsure.

Produits conseillés

Deltaméthrine : DECIS à 0,3 l/ha
Cyperméthrine : RIPCORD 5 à 0,5 l/ha
CYMBUSH à 0,25 l/ha

TOUTES CULTURES

LIMACES

Les dégâts de limaces sont fréquents ces dernières années.

Il convient d'être vigilant surtout par temps doux et humide. Afin d'être alerté, placer quelques appâts granulés sous des sacs, tuiles ou planches en un endroit humide de la parcelle. Si des cadavres sont présents, le traitement d'une partie ou de toute la parcelle peut être nécessaire.

p03

Utilisez des granulés à base de :

- Métaldéhyde (nombreuses spécialités commerciales) à raison de 15 à 30 kg par hectare d'appâts à 5 %
- Méthiocarbe (MESUROL Antilimace) à 3 kg d'appâts par hectare

Les parcelles à précédent colza, celles qui ont été mal déchaumées ou qui ont un sol motteux présentent des risques accrus.

Les produits à base de Métaldéhyde peuvent être distribués avec un épandeur à engrais pneumatique ou centrifuge. Pour le MESUROL, afin d'améliorer la qualité de l'épandage il est possible de le mélanger à 50 kg/ha de Super Triple ou d'Ammonitrate dans le cas où on emploie un épandeur centrifuge.

Il faut également noter que la Cyanamide Calcique a un certain effet contre les limaces à partir de 300 kg/ha.

MAIS

INFORMATION S.P.V. - I.T.C.F. - A.G.P.M.

Evaluation des populations de larves de pyrale

La méthode la plus fiable pour savoir si, dans un secteur, les traitements contre la pyrale sont rentables consiste à décortiquer, fin septembre, les cannes de maïs dans les parcelles non traitées afin d'évaluer l'importance de l'infestation. Une cartographie est en cours de réalisation sur les départements du Rhône et de l'Isère ; elle permettra dans les années à venir, de mieux situer les zones à risques.

Néanmoins, chaque agriculteur peut réaliser chez lui cette évaluation qui consiste à décortiquer dans une parcelle non traitée 25 plantes afin de compter le nombre de chenilles présentes (décortiquer 5 fois 5 plantes en des endroits dispersés dans la parcelle).

Si le nombre moyen de chenilles par plante est :

- supérieur à 1 : le risque est important pour les cultures qui se situeront dans ce secteur l'an prochain : il faut donc prévoir leur traitement en Juillet 83.
- entre 0,5 et 1 : le risque est moindre mais si un vol important de pyrale était noté en Juin 83 le traitement pourrait tout de même se révéler rentable.
- inférieur à 0,5 : le risque est faible et le traitement des cultures ne doit pas être envisagé l'an prochain.

p04